

R'PUR saveurs mer rappelle Rillettes 90g et 180g



- Noms des modèles ou références concernés : Rillettes 90g et 180g: moutarde, carotte oignon, tomate curry, sucrées salées, persil échalote, tartare câpre.
- Marque : saveurs mer
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 26/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 13/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 20/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 07/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 22/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 29/11/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 17/10/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 30/11/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 19/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 04/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 30/11/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 22/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 18/10/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 10/10/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 25/12/2023
- Lot Tous les lots Date limite de consommation 02/01/2024
- Conditionnements : Pots en verre.
- Date début/fin de commercialisation : du 26/07/2023 au 26/12/2023
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Informations complémentaires : Rillettes 90g et 180g: moutarde, carotte oignon, tomate curry, sucrées salées, persil échalote, tartare câpre.
- Zone géographique de vente : Départements : CALVADOS (14)
- Distributeurs : Epicerie Caen et alentour, sur les marchés: mardi rue de bayeux caen, mercredi marché venoix, jeudi marché mondeville, vendredi place st sauveur, samedi marché boulevard leroy.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : retrait et rappel des produits pasteurisés fabriqués par saveurs mer
- Risques encourus par le consommateur : Anomalie d'étiquetage
- Autre risque
- Description complémentaire du risque : Absence de garantie de la maîtrise du process de pasteurisation.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).

CONTACT

- Numéro de contact : 0981782937

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre